Jeunes Pour la Vie.org

édit. resp. : Marie-Emmanuelle André-Dumont
Rue Besme, 132 1081 Bruxelles
02 649 08 79

bpost
PB-PP|B-305006
BELGIE(N)-BELGIQUE

Bimestriel d'information n°153
janvier—février 2016

Edité par « Jeunes pour la Vie » asbl
132 rue Besme 1081 Bruxelles

02 649 08 79 (après 16h ou les WE)
jvl-jpv@live.be
www.jeunespourlavie.org

BE35 0882 1425 7837

Washington : 300 000 personnes marchent dans le blizzard, combien serons nous ce 17 avril 2016 au Mont des Arts ?

Pourquoi les américains ne craignent-ils pas d'être bloqués pendant des heures (40 heures parfois) par la neige (60 cm) afin de défendre la vie alors que aurions peur de la pluie ?

Ce samedi 30 janvier 2016, un salon pour la promotion de la GPA, « Baby Bloom » a été annulé à Paris et à Bruxelles grâce aux messages de résistance. Bravo à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre ont montré leur désaccord avec la « Gestation pour autrui » (GPA). Voici deux photos des manifestants, affrontant la pluie pour défendre l'enfant et sa mère.

Edito p.1
Mgr Léonard nous quitte p.2-3
Elections aux Etats-Unis p.4-5
Tombée du nid p.6-7
2 Mois, 1 Chanson p.8

Monseigneur Léonard nous quitte

Pour nous, c'est un grand bouleversement que de voir partir Mgr Léonard quitter la Belgique. Nous avons tant reçu de lui que nous semblons désemparés. Qu'écrire à son sujet ? Il nous a semblé préférable de lui laisser la parole afin de nous encourager encore une dernière fois.
Voici donc quelques extraits :

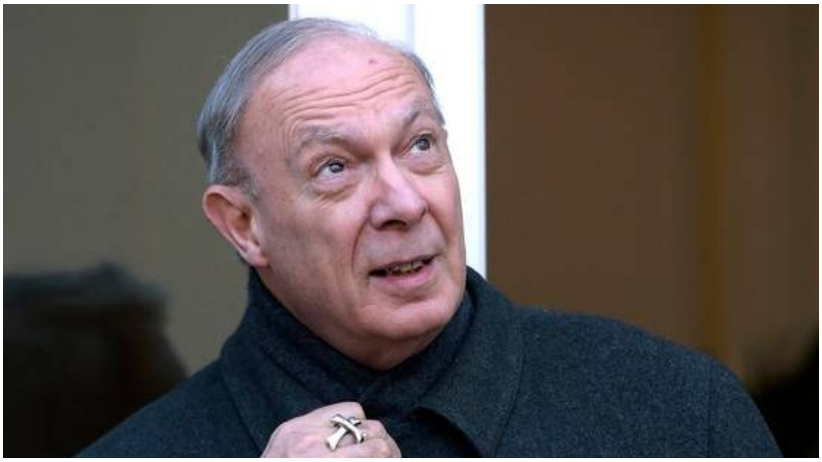

Homélie de Pâques 2015

Mais il est un autre drame qu'il nous faut évoquer aujourd'hui. Avant-hier, c'était le 25ème anniversaire de la loi belge sur l'avortement. Mais, heureusement, c'est aussi l'anniversaire du geste prophétique du Roi Baudouin, geste qui, pour toujours, rappellera aux Belges et au monde entier la gravité de l'avortement. Il est difficile d'évaluer le nombre des enfants avortés en Belgique depuis 1990 : en tout cas, plus de 300.000. Par principe, il s'agit toujours de victimes qui ne peuvent pas se défendre. Le petit enfant dans le sein maternel peut bien tenter, pendant un certain temps, de se réfugier contre la paroi de la matrice, afin d'échapper à l'agression. Mais en vain. Il ne sera bientôt plus qu'un « déchet biologique »… Et pourtant cet enfant était aussi unique, aussi irremplaçable qu'un autre pour lequel un berceau était déjà prêt. N'oublions jamais que

nous avons tous été ce minuscule embryon, ce foetus dans le sein maternel. Et nous ne sommes ici que parce que nous avons été respectés dans ce stade vulnérable de notre vie. Comme chrétiens, notre intention n'est pas de juger les femmes qui ont vécu l'avortement et encore moins de condamner celles qui ont été elles-mêmes victimes de leur entourage. Nous voulons seulement confirmer notre volonté de défendre à la fois la vie précieuse de l'enfant à naître et la dignité de chaque femme ainsi que notre engagement à soutenir les organisations qui aident les femmes à garder leur enfant, y compris dans des situations très difficiles. Il ne suffit pas d'être « pro-birth ». Il faut encore être « pro-life » et « pro-mother » ! Aux enfants avortés et à leur mère, Jésus ressuscité veut redire aujourd'hui, comme dans l'Apocalypse : « Sois sans crainte. Je suis le Premier et le Dernier, je suis le Vivant : j'étais mort, mais me voici vivant pour les siècles des siècles ! » (Ap 1, 17-18). Ces paroles valent aussi pour ces enfants et pour leurs mères.

Oui, le Christ est ressuscité, il est vraiment ressuscité. Alléluia !

Extraits d'une carte blanche publiée dans la Libre Belgique pour les 10 ans de la loi sur l'euthanasie

« Ce cri de détresse ne doit donc pas nécessairement être interprété comme une volonté de mourir à proprement parler. La réponse appropriée est alors de soutenir le désir de vivre en dignité qui se cache derrière la demande de mort. Et lorsque toute thérapie se révèle vaine ou, en tout cas, disproportionnée, des soins palliatifs de qualité doivent alors prendre la relève. Il importe de leur donner les moyens, encore insuffisants aujourd'hui, de se développer afin de permettre de vivre et de mourir dans la dignité et la sérénité. On évitera ainsi de mettre fin délibérément à la vie et de transgresser l'interdit, essentiel à toute société, de faire mourir intentionnellement une personne innocente ».

« Je salue aussi le courage des soignants qui, malgré d'éventuelles pressions, exercent leur droit à l'objection de conscience et refusent de pratiquer l'euthanasie ou d'y participer ».

« À l'époque, plusieurs précautions avaient été prévues par le législateur afin de circonscrire strictement le champ d'application de la loi. Mais une fois la porte entrouverte, l'entrebâillement s'élargit inévitablement. Aujourd'hui, la Commission fédérale de contrôle est quasiment obligée de fermer les yeux sur des pratiques non conformes à la loi et avoue d'ailleurs explicitement son impuissance à contrôler efficacement son application. »

La famille, « Le goût de la vie pour le temps et pour l'éternité »

Pour ailleurs, réjouissons-nous de ce que la plupart des familles nombreuses autochtones dans nos pays, avec trois enfants ou plus, sont des familles chrétiennes. Avec le temps, elles marqueront les mentalités de nos populations blasées et vieillissantes. Ces familles sont rayonnantes et leur joie de vivre est communicative. Comme je le dis souvent à des couples qui ont quatre, cinq ou six enfants : « Merci ! Vous avez investi pour le temps et pour l'éternité. Tout le reste passera, mais ces personnes que vous avez lancées dans l'existence, elles sont l'avenir de notre société et elles peupleront à jamais le Royaume de la vie impérissable! » Et, enfin, le principal signal d'espérance signal d'espérance, c'est l'obstination, passionnée et intelligente, de l'Eglise à promouvoir la vie, à lutter pour elle. Malgré les critiques qui veulent la présenter comme rétrograde, elle continue, fidèle à son Seigneur, d'honorer la vie infiniment précieuse de chaque personne, à tous les stades de son développement. En cela, elle est prophétique. D'autant plus qu'elle a mis en place les institutions qui permettent de venir en aide à ceux et celles qui, abandonnées à eux-mêmes, auraient du mal, en dépit de leur bonne volonté, à honorer la vie humaine commançante, finissante ou handicapée. Merci à la Mère Eglise d'être, en tous ces domaines, un signe d'espérance—et souvent le seul – dressé parmi les nations !

(« Agir en chrétiens dans sa vie et dans le monde » Fidélité, 2011)

Les Jeunes Pour La Vie ont besoin de vous!!!

En débat sur l'euthanasie avec l'abbé Ringlet

« *[…]* **L'euthanasie en soi, vous êtes d'accord là-dessus, est une trangression…mais dans certaines circonstances , elle pourrait s'imposer. Comment l'Eglise s'y inscrirait-elle?**

Mgr Léonard: il y a beaucoup de transgressions mais ici, pas question de transiger! C'est la transgression d'un interdit fondamental, celui de tuer, de faire mourir délibérément une personne innocente. Il y a aussi des transgressions dans d'autres domaines comme l'adultère où l'on partage son intimité physique et affective avec quelqu'un qui n'est pas son conjoint. La transgression dont il est question ici est reconnue par toutes les sociétés. J'ai été sensibilisé à cela par un collègue professeur de droit à Louvain, Jacques Verhaegen, qui a beaucoup travaillé sur la question de la torture et qui s'est battu pour que les milieux législatifs n'acceptent jamais son recours sous quelque forme que ce soit pour obtenir des renseignements. Il prônait le recours au détecteur de mensonges ou au sérum de vérité.

Monseigneur, vous pourriez aussi accompagner? Je tiendrais la main d'une personne mais ne ferai aucun geste qui la légitimerait. Je ne ritualiserai pas une situation que je ne puis accepter éthiquement.

Récemment j'ai été dans une maison de repos visiter un pauvre monsieur qui a eu beaucoup de malheurs dans la vie et que depuis des années j'aidais un peu financièrement. Voilà qu'il m'écrit qu'il a demandé de se faire euthanasier parce qu'il en avait assez de vivre et que son médecin lui avait donné son accord. J'ai sauté dans ma voiture et suis allé le voir. J'ai eu une longue conversation avec lui. Je lui ai dit: ne fais pas cela car si tous ceux qui en ont marre de la vie demandaient l'euthanasie on va la banaliser. Si on commence à se dire qu'on a peur de peser sur son entourage et qu'on a assez vécu c'est une terrible pression sur la société. J'ai longuement parlé avec lui et nous nous sommes quittés. Deux jours après, il m'a écrit pour me dire que je lui avais fait un énorme plaisir en lui rendant visite. Il n'avait jamais espéré une chose pareille, je l'avais réconforté mais ajoutait que son médecin allait accéder à sa demande. Et il précisait qu'il serait mort quand je recevrais sa lettre. Il me précisa que j'étais la seule personne à lui dire que ce n'était pas bien d'aller jusque là mais tant d'autres lui ont dit qu'il faisait bien.

AJL: Mais le médecin qui trouve que c'est éprouvant a le droit de pratiquer l'objection de conscience. Personne ne les oblige à le faire. L'euthanasie a souvent été présentée en Belgique comme un choix de la liberté individuelle des personnes mais où est la liberté face aux pressions sur le monde médical et paramédical et enfin sur toute la société. Pour moi, c'est donc tout sauf un geste purement de liberté. C'est aussi pour cela que ritualiser ici me paraît dangereux. Car ce serait ritualiser un interdit! Je n'imagine pas qu'on puisse ritualiser l'adultère.

GR: A vos yeux, ceux qui demandent l'euthanasie sont comme des lépreux?

AJL: C'est quelqu'un qui demande quelque chose qui est contraire aux règles fondamentales.

GR: en poussant cette logique, Jésus aurait dû refuser d'aider certains exclus de son temps...

AJL: Ces personnes n'ont pas choisi d'être lépreuses; elles le sont. L'euthanaise procède elle d'un choix de la personne et d'un choix que nous ne pouvons encourager.

[...]

AJL: Moi-même je suis peut-être l'évêque belge qui a le plus accompagné des personnes en situation conjugale irrégulière. Je les ai accompagnés avec beaucoup d'amour de tendresse. Mais je n'ai pas ritualisé leur situation conjugale qui ne correspond pas à ce que Jésus demande dans l'Evangile.

« Oui, les hôpitaux peuvent refuser l'euthanasie »

Sans rappeler la doctrine catholique et l'interdiction fondamentale de tuer, Mgr De Kesel rappelle doucement un principe de base : "Je pense que nous avons le droit de décider de ne pas les pratiquer, au niveau d'une institution. Je pense par exemple à nos hôpitaux" et cela semble suffire pour remuer les politiciens et la presse.

Parmi eux, le professeur Distelmans, non seulement un grand lobbyiste pour l'euthanasie, mais dont les agissements sont soupçonnés un peu partout sauf dans son propre camp. Selon lui, aucune morale n'est plus de mise vu que les hôpitaux sont financés par le pouvoir public : "Je trouve étonnant que Monseigneur De Kesel pense que les hôpitaux ont le droit d'adopter un point de vue moral, alors qu'ils sont financés par les pouvoirs publics. Qu'ils soient catholiques ou non, ils sont financés par la communauté". Parce que ce même pouvoir public donne des directives concernant l'avortement et l'euthanie ? Quand on nous martèle que nous vivons dans un pays neutre, l'affirmation a de quoi étonner …

Philippe Mahoux (PS) et Jean-Jacques de Jucht (Open VLD) abondent dans le même sens : "La loi est valable pour l'ensemble des citoyens, et personne ne peut se soustraire à la loi, d'autant plus que ces hôpitaux sont financés par la collectivité" (Mahoux), "Les hôpitaux catholiques vivent des subsides et doivent respecter la loi" (De Gucht). On peut plus aisément comprendre que la majorité des politiciens se range à leur avis, payés par l'Etat, ils se sentent obligés de faire du zèle et exiger ce que la loi ne demande pas ? Tout homicide est encore puni, le code pénal, ne faisant à ce jour, de fait, qu'une exception pour l'euthanasie et l'avortement.

Soutenez-nous au numéro de compte JPV: (BE35) 088-2142578-37

Présentation des différents candidats quant à leur position sur le plan éthique et particulièrement sur l'avortement en vue de la course à l'investiture des élections présidentielles américaines de novembre 2016 – Partie 2

Après la longue présentation introductive de notre nouvelle série d'articles consacrés à la position des différents candidats à l'élection présidentielle américaine de 2016 concernant l'avortement, continuons notre litanie des différents candidats.

Alors que nous avions dressé le portrait de quatre anciens gouverneurs d'états, nous allons nous efforcer de suivre la même logique en vous présentant, dans ce numéro de « Jeunes Pour La Vie Magazine », quatre sénateurs actuels: Bernie Sanders (actuel sénateur du Vermont – Indépendant rattaché administrativement au Parti Démocrate), Lindsey Graham (actuel sénateur de Caroline du Sud – Républicain), Rand Paul (actuel sénateur du Kentucky – Républicain) et Rafael Edward « Ted » Cruz (actuel sénateur du Texas – Républicain). Comme les quatre premiers candidats présentés dans notre dernière édition, les quatre sénateurs ont des fonctions qui leur sont propres et qui nous permettront de rendre la comparaison à vos yeux, si pas plus aisée, à tout le moins plus logique.

Il est à noter également que la présence du sénateur « indépendant-démocrate » Bernie Sanders dans ce numéro n'est pas entièrement le fruit d'un choix aléatoire. En effet, ce mois-ci, la « Western Illinois University », université publique de l'État de l'Illinois fondée sur des donations franc-maçonnes, toutefois détentrice d'une position peu flatteuse parmi les meilleures universités publiques américaines (49ème), a rendu un rapport surprenant mais néanmoins très sérieux. En effet, cette université est reconnue pour modéliser à l'avance les élections présidentielles américaines avec une parfaite exactitude (100% de taux de réussite) depuis 1975 ! Et pour l'élection présidentielle de 2016, l'Université affirme que c'est Bernie Sanders qui devrait être président !

Rand Paul (52 ans) :

« Junior Senator » du Kentucky (depuis janvier 2011Originaire de Pennsylvanie (presbytérien).

Il est ophtalmologue et marié à une journaliste indépendante du Kentucky. Ils ont trois enfants.

Position quant à l'avortement :

En bref : **opposé intégralement à l'avortement, sans exceptions liées au viol, à l'inceste ou à la santé de la mère.** Il s'est acharné durant toute sa jeune carrière de sénateur à **sponsoriser, présenter et voter des lois contre le financement public de « Planned Parenthood »,** qui est un de ses grands combats.

Le 22 septembre 2015, Rand Paul a dit qu'il voterait pour un projet de loi qui définancerait « Planned Parenthood » et proposerait un plan pour financer le gouvernement. Lors d'une interview pour « State of the Union » sur CNN, le 2 août dernier, **Paul a fait la distinction entre le combat contre les soins de santé des femmes et le financement de « Planned Parenthood »** : *« Je pense que nous n'arrivons pas à nous entendre, vous savez, à propos de l'avortement. Notre pays est divisé. Certains sont « pro-choix », d'autres « pro-vie ». Je pense que beaucoup de gens sont énervés par ces vidéos… Si vous faites attention, nous avons 9.000 centres de soins communautaires qui font tout ce que « Planned Parenthood » fait, mais ils ne font pas d'avortements. Ce serait moins émotif pour chacun si nous financions simplement ces centres de communauté et arrêtions de financer « Planned Parenthood » »*, a-t-il dit.

Le 24 juillet 2015, Paul **a réclamé une législation accélérée pour définancer « Planned Parenthood »** en invoquant la Règle 14, laquelle permet qu'un projet de loi contourne le comité de considération et aille directement devant l'assemblée du Sénat pour un vote. Paul a écrit dans un article : *« Depuis que les actes inhumains de « Planned Parenthood » ont fait surface, j'ai appelé de mes vœux à défaire et à définancer cette organisation financée par l'argent des contribuables. Je suis plus consterné que jamais par la complète négligence de « Planned Parenthood » envers la sainteté de la vie humaine. [...]».*

Sur son site officiel, Paul a déclaré qu'il *« croyait en la sainteté de la vie »*. Paul a continué en disant : ***« Depuis la décision Roe v. Wade, près de 50 millions d'enfants ont été tués par des procédures d'avortement. En tant que président, je supporterais fermement la législation restreignant les cours judiciaires fédérales de discuter de procès tels que « Roe v. Wade », dans le but d'arrêter de nuire aux vies des enfants pas encore nés. »***

Durant une interview à CNN en avril 2015, Wolf Blitzer a demandé si Paul suivait une approche plus traditionnelle libertarienne concernant les droits de l'avortement. Paul a répondu : *« Le gouvernement a un rôle dans nos vies, celui d'empêcher la violence. De même quand un bébé naît – je suis médecin et j'examine souvent les bébés en néonatologie. [...] Ainsi, quelque part, nous avons à décider quand un enfant a des droits ? Un enfant d'une livre a des droits, mais un enfant de 7 livres, encore dans l'utérus, prêt à naître, ou un enfant de 9 livres, n'aurait pas de droits ? Il semble qu'il s'agit d'une abrupte diminution des droits de tous que d'un coup vous avez des droits mais que quelques minutes avant, vous n'en ayez aucun. »* **Paul a ensuite déclaré qu'il avait voté pour et ensuite contre la législation avec exceptions de circonstances** telles que le viol et l'inceste, ajoutant que : *« De manière basique, mon point de vue a été que j'ai supporté tout ce qui a été mis en avant et développé en disant : « Vous savez quoi ? Il y a quelque chose d'étrange à propos de la vie, et il y a un rôle pour le gouvernement ». »*

En 2014, Paul a également soutenu S 946 – No Taxpayer Funding for Abortion Act afin **d'empêcher tout argent public de financer les avortements.**

En 2013, Paul a soutenu S 583 – Life at Conception Act of 2013, laquelle **tentait de mesurer le commencement de la vie « au moment de la conception ».** La proposition de loi a noté qu'une nouvelle définition ne devrait pas « être interprétée comme faisant le procès d'une femme pour la mort de son enfant non né. »

Lindsey Graham (60 ans) :

« Senior Senator » de Caroline du Sud (Originaire de Caroline du Sud (baptiste du Sud).

Diplômé de l'université de Caroline du Sud en 1977 et de sa faculté de droit en 1981 : juriste de formation, militaire de profession. Il a voué toute sa vie à l'institution militaire des Etats-Unis Il a également participé à la guerre du Golfe de 1991 durant laquelle il a enseigné aux soldats les lois de la guerre.

On ignore s'il est marié et a des enfants mais on sait qu'il a été orphelin très jeune.

Position quant à l'avortement :

Lindsey Graham déclara le 26 octobre dernier **qu'il supportait l'avortement en cas de viol et d'inceste** : ***« Quiconque tiendrait une position contraire à la mienne sera évincé.*** *Je ne dirais jamais à une femme qui a été violée qu'elle doit porter le fruit de la semence de son violeur. 83% des Américains pensent que ça va trop loin. Ainsi, si vous voulez opposer votre veto, faites-le par un projet de loi qui comprend une exception en cas de viol ou d'inceste. J'apprécie votre passion pour la cause pro-vie, mais vous êtes en-dehors du bon sens et vous ne pouvez être élu. »* Il ajouta que Marco Rubio a besoin de clarifier sa position sur le problème, déclarant : *« Mais est-ce la position de Marco ? Vous avez 44 ans. Vous avez besoin de nous dire ce que vous en pensez. »*

Le 21 septembre dernier, Graham exhorta ses collègues du Sénat à supporter **une interdiction des avortements à partir de 20 semaines.** « Nous sommes une des sept nations dans le monde entier à permettre l'avortement sur demande à 20 semaines, c'est-à-dire le cinquième mois de grossesse ! J'aimerais que l'on sorte de ce club », dit Graham, faisant référence au Canada, à la Chine, aux Pays-Bas, à la Corée du Nord, à Singapour et au Vietnam.

Durant le débat informel des Républicains en septembre 2015, Lindsey Graham s'est **opposé** aux positions de Bobby Jindal et de Ted Cruz, lesquelles demandaient au Congrès d'appuyer **le définancement de « Planned Parenthood ».** *« Si je suis président des Etats-Unis, je ne mettrais pas un penny de mon budget pour « Planned Parenthood », pas un penny. Je suis autant offensé par ces vidéos que vous. Mais la seule chose que je ne ferai pas dans la course pour 2016 est de faire taire le gouvernement et de remplir de cette manière notre capacité à gagner. Ce que vous dites et ce que le sénateur Cruz dit, je suis vraiment malade de l'entendre ».*

Lors du débat républicain organisé par « Fox News » le 6 août dernier, Graham a proposé qu'il n'y ait pas de « guerre des femmes » aux Etats-Unis, parlant ainsi de Planned Parenthood et de la nécessité d'avoir un président pro-vie.

En 2015 Graham a co-écrit un éditorial dans « *The Des Moines Register* » dans lequel il affirme entre autres que l'avortement « n'avait jamais été choisie par le peuple américain, et quand on lui a donné l'opportunité d'exprimer ses convictions, ce peuple a rejeté cette politique ».

En 2014, Graham a soutenu le « S 1670 – Pain-Capable Unborn Child Protection Act » (interdire les avortements après 20 semaines de grossesse, excepté en cas d'urgence médicale, de viol ou d'inceste.) ainsi que le « S 3 – Partial-Birth Abortion Ban Act » de 2003, (« amender le code criminel fédéral à interdire to médecin ou autre individu d'exercer consciemment un avortement d'un fœtus, excepté quand il est nécessaire à sauver la vie de la mère dont la vie est en danger par un désordre physique, une maladie ou une blessure ».)

Bernie Sanders (74 ans) :

« Junior Senator » du Vermont (2007 - en cours jusqu'à la potentielle investiture).

Représentant indépendant du Vermont à la Chambre des Représentants du Congrès des Etats-Unis d'Amérique (« député fédéral pour le Vermont ») (8 mandats biannuels (dont un sous l'étiquette démocrate (1995 – 1997)), de janvier 1991 à janvier 2007). Durant son mandat, il s'est expressément opposé au clonage humain. Il ne se représente pas pour un neuvième mandat, préférant concourir à un des deux postes de sénateur, devenu vacant, qu'il gagnera directement.

Maire de Burlington, plus grande ville du Vermont et siège de l'« University of Vermont ». Originaire de Pologne de par ses parents, il est né à New-York (juif).

Il s'est marié deux fois, mais n'a eu aucun enfant de ses deux unions. Son fils unique, Levi, naîtra d'une relation illégitime.

Il est le pressenti futur président des Etats-Unis selon la « Western Illinois University » (cf. *supra*) et, depuis qu'il a annoncé son concours à l'investiture, voici 6 mois de cela, il ne cesse de grimper dans les sondages, côté démocrate, à tel point qu'il est actuellement considéré comme le seul véritable rival de Hillary Clinton, archi-favorite, que nous aurons l'occasion de découvrir prochainement).

Position quant à l'avortement :

En bref : revendiqué du socialisme démocrate, Bernie Sanders a présidé pendant 8 ans le caucus des démocrates progressistes regroupant les 65 représentants les plus à gauche de la chambre des représentants. **Il défend** le mariage pour tous ainsi que la **législation en faveur de l'avortement. Il a voté contre le « Defense of Marriage Act »** qui reconnaît le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme lorsqu'il était député à la Chambre des Représentants.

Le 2 septembre 2015, Bernie Sanders a « tweeté » le message suivant sur le compte qu'il a sur ce réseau social : *« The attempt by Republicans to cut off support for Planned Parenthood is an attack on women's health. #StandWithPP »* (***La tentative des Républicains de supprimer la partie du budget fédéral allouée à « Planned Parenthood » nuit à la santé de la femme. #Je soutiens « Planned Parenthood »***).

Le 29 juillet 2015, un mois avant son « tweet », Sanders, toujours dans la même optique, a dénoncé l'effort des Républicains de supprimer le financement de « Planned Parenthood » : ***« La tentative des sénateurs républicains de supprimer la partie du budget fédéral allouée à « Planned Parenthood » nuit à la santé de la femme.*** *Retirer le financement de « Planned Parenthood » punirait les 2,7 millions d'Américaines, spécifiquement les femmes sous le seuil de pauvreté, qui comptent sur ce fonds en clinique pour des services hospitaliers plus abordables et de qualité, incluant la prévention de cancers, le dépistage de MST ou du VIH et généralement des services de premiers soins. Cette actuelle tentative pour discréditer « Planned Parenthood » fait partie d'une longue campagne de diffamation menée par des gens qui veulent enlever aux femmes de ce pays le droit d'avoir le contrôle de leur propre corps ».*

Sanders a voté contre le HR 1833 – Partial-Birth Abortion Ban Act en 1995, laquelle proposition de loi prévoyait de criminaliser l'avortement réalisé sur les enfants prématurés, « excepté lorsque un tel avortement est nécessaire pour sauver la vie de la mère en danger par un désordre physique, une maladie ou une blessure ».

Ted Cruz (44 ans) :

« Junior Senator » du Texas. Originaire du Canada (Baptiste du Sud). Une controverse s'empare de Ted Cruz : la Constitution américaine énonce trois critères d'éligibilité pour le président des Etats-Unis : avoir 35 ans ou plus, résider aux Etats-Unis depuis au moins 14 ans et « être né citoyen naturel », clause ambiguë qui pourrait nuire à Cruz.

Diplômé d'un baccalauréat universitaire ès lettres (« *Bachelor of Arts* ») en sciences politiques de la « *Woodrow Wilson School of Public and International Affairs* », la faculté de sciences politiques de l'Université de Princeton (1992). Diplômé d'un « *Juris Doctor* » de la « *Harvard Law School* », la plus prestigieuse faculté de droit du monde, avec mention « *magna cum laude* » (1995).

Il a travaillé ensuite à la campagne présidentielle du candidat républicain George W. Bush en 1999 comme conseiller à la politique intérieure, assistant le gouverneur -futur président Bush sur une large gamme de matières politiques et juridiques telles que les droits civil, pénal et constitutionnel, l'immigration et la réforme du gouvernement.

Marié et papa de deux filles.

Position quant à l'avortement :

En bref : Ted Cruz est **pro-vie à l'exception des cas où la grossesse met en danger la vie de la mère. Il est également opposé au mariage homosexuel.**

Faisant face le 30 septembre dernier au financement du gouvernement, Ted Cruz a dit : « la position du Président Obama est que si le Congrès finance à 100% le Gouvernement, alors il ne mettra jamais son veto pour financer le gouvernement à condition que le Congrès donne également 500 millions de dollars à « Planned Parenthood ». C'est une position radicale et extrême.

Lors du débat des candidats Républicains à l'élection présidentielle sur CNN le 16 septembre dernier, Cruz a déclaré que le Congrès devait définancer « Planned Parenthood ». Il a dit : *« Bien, laissez-moi vous dire, Dana, premièrement,* ***je suis fier d'être pro-vie****. Ces vidéos de « Planned Parenthood » sont horrifiantes. Je voudrais encourager chaque Américain à regarder ces vidéos. Regardez ! Vous voyez des membres de « Planned Parenthood » troquer et vendre sans cœur des organes d'êtres humains, et après demandez-vous « sont-ce mes valeurs ? ». Elles sont horrifiantes. Sur ces vidéos, « Planned Parenthood » est aussi essentiellement coupable de multiples crimes.* ***C'est un crime passible de 10 ans de prison de vendre des organes de fœtus pour faire du profit.*** *C'est ce que montrent ces vidéos, ce que fait « Planned Parenthood ». Nous ne devrions absolument pas donner 500 millions de dollars d'argent public pour financer une entreprise si criminelle. Obama a dit : « Je mettrai mon veto sur quelconque budget qui entend ne pas financer « Planned Parenthood » ». Nous devons arrêter de nous rendre et commencer à nous battre pour nos principes. »*

En 2013, Cruz a sponsorisé S.1670 – the Pain-Capable Unborn Child Protection Act », qui bannit les avortements après 20 semaines.

Cruz est « profondément anti-avortement, il permettrait la procédure seulement si la grossesse met en danger la vie de la mère »

« Tombée du Nid »

Dans le periodique précédent nous vous parlions de "Tombée du nid", l'histoire de l'adoption de la petite Marie. La maman de Marie a, suite à la sortie du livre, créé une page sur Facebook afin de faire connaître le livre. Mais grâce à la page, ce sont des dizaines et des dizaines de parents qui racontent l'histoire de leur enfant un peu différent des autres. La page de "Tombée du nid" relaie la vie de ces enfants et devient ainsi très vite une page de soutien pour les parents ayant eux aussi un enfant un peu différent, et un très beau témoignage pour les autres.

Tant d'expériences ont marqué la communauté Facebook, et ces histoires, une fois partagées touchent des gens que le message de la vie n'aurait jamais touché. Entre toutes ces histoires, comment ne pas être touchés par la courte, mais très belle vie d'Azélie, porteuse d'une trisomie 18 et décédée quelques semaines après sa naissance, entourée de l'amour de ses frères et soeurs.

Le témoignage qui a été le plus partagé de la page est celle de Gaspard. Cette vie, magnifique et boulversante a un écho un peu particulier en Belgique ou l'on vient de célébrer le triste anniversaire du vote à la chambre de l'euthanasie des mineurs.

"C'était le Janvier 2014. J'étais enceinte de 19 semaines lorsque mon monde est passé de noir et blanc à une écrasante majorité gris. Nous avons appris que notre fille, que je portais, avait développé un kyste dans le cerveau et qu'elle souffrait du syndrome de Dandy Walker. En outre, elle avait plusieurs déformations au cœur. Mon mari et moi étions dévastés. Nous avions un fils en parfaite santé, qui avait à ce moment-là trois ans et nous étions ravis de pouvoir agrandir notre famille avec notre bébé Audrey. Nous avons reçu cette nouvelle comme un coup de massue. Nous ignorions si notre petite fille serait encore vivante à la naissance, et nous étions encore moins surs qu'elle vivrait ex-utero. Ayant vécu dans un milieu conservateur et dans une famille profondément chrétienne, et ayant un père gynécologue, j'avais une opinion très tranchée de l'avortement : c'était mal.

Mais lorsque j'ai appris que ma fille était malade, mon opinion qui était claire s'était soudainement nuancée. Ma fille souffrait, et en tant que mère, je voulais lui donner le meilleur, et dans la mesure du possible lui assurer une vie sans douleur. Lorsqu'on nous a présenté les options que nous avions face à la vie et la maladie de notre fille, je dois avoir qu'à ma grande surprise, j'ai pensé à avorter. Mais pas par facilité, par amour… pour l'empêcher de souffrir ou de vivre dans la douleur. En fin de compte, nous avons choisi la vie pour notre fille.

En faisant ce choix, nous n'avions aucune idée de ce qui nous attendrait. Nous avons donc attendu, attendu, espéré et prié pour qu'un miracle se produise. Et nous avons effectivement eu droit à ce miracle. Audrey est née à 36 semaines de grossesse, pesant 4 livres et 3 onces. Bien qu'elle n'ait vécu « que » 81 jours, qu'elle n'ait jamais quitté le service de néonatalité de l'hôpital et qu'elle ait subi de nombreuses interventions dont une opération à cœur ouvert, elle s'est battue pendant 81 jours et nous sommes plus forts grâce à son combat. Nous ne regretterons jamais d'avoir donné la vie, parce que nous avons reçu tant d'amour et parce que nous avons grandi à travers cette expérience.

Choisir la vie était l'option la plus difficile. Mettre fin à sa vie à 19 semaines aurait été rapide et « facile », mais nous aurions souffert et beaucoup regretté cette décision. Bien sûr, avoir dû prendre adieu de notre enfant fait toujours mal, mais nous l'avons connue, nous l'avons aimée, tenue contre nous et nous l'avons vu vivre. Parce que nous avons choisi de #ChoisirLaVie , Audrey Claire Leslie a changé des vie, et elle est toujours dans les mémoires après sa belle lutte pour 81 jours de vie. – Rachel www.wingsforaudrey.org

Salut Marie, moi c'est Gaspard.

Comme ma maman et mon papa aiment beaucoup lire les belles histoires sur ta page, ils se sont dit que je pourrais peut-être te raconter la mienne. Alors, comme je suis discipliné (papa est militaire, alors à la maison, attention les gars faut obéir !), je me lance, du haut de mes 2 ans… Enfin, de mes 26 mois, plus précisément. Oui, c'est un peu bizarre, mais chez nous, on compte les mois. Tu vas vite comprendre pourquoi.

A ma naissance, tout roulait comme sur des roulettes. Mon grand frère et mes deux grandes sœurs sont venus me voir à la clinique, m'ont fait plein de câlins. On a pris plein de photos, comme si j'étais une star de cinéma. Et au bout d'une semaine, comme dans le monde des Bisounours, on est tous rentrés à la maison. J'ai mis un peu de temps à faire mes nuits, mais c'était juste pour les embêter.

Or à force de m'observer sur mon tapis de jeux, Maman a fini par remarquer qu'un petit truc clochait. Je n'arrivais pas trop à tenir assis, je ne disais pas grand-chose, alors que les trois grands, au même âge, étaient bien plus débrouillards. En revanche, j'adorais rigoler, et ça, mon papa qui est bon public, ça l'éclatait. Mais bon, à onze mois, on est quand même allés voir un médecin neuro-truc (un mot compliqué qui fout la trouille) pour qu'il nous rassure.

Il s'est avéré que maman, comme souvent, avait eu raison, et que papa, lui qui disait toujours à maman « T'inquiète pas, il prend juste son temps, ce p'tit gars » s'était planté sur toute la ligne. On nous a expliqué que j'avais une maladie génétique, une maladie très très rare. Ça s'appelle la maladie de Sandhoff. Le truc le plus embêtant avec cette maladie, c'est qu'il n'existe pas de médicaments pour la soigner, et que du coup, je ne vais pas rester très longtemps sur cette terre. C'est une maladie neuro-dégénérative. En gros, pour t'expliquer, tu passes en deux ou trois ans de l'état de « bébé de la pub Evian » (tu sais, celui qui fait du patin à roulettes) à l'état de « petit bébé légume ».

Le jour où papa et maman ont appris la nouvelle, papa a été un peu chochotte. Maman, elle, s'y attendait parce que son cœur de maman sent très bien les choses. Du coup, elle a dû déployer des trésors d'énergie pour que papa remonte la pente. Et comme elle a des pouvoirs magiques, elle a réussi. C'est sûr que parfois, même s'ils essaient de se cacher, et même si je ne vois plus très bien du tout, je sens que c'est difficile pour eux. Surtout quand je suis à l'hôpital (heureusement, Bonne-maman et Timam, mes deux grands-mères, les aident beaucoup).

Pour les encourager, j'ai reçu à la naissance les plus beaux yeux du monde, de grands yeux bleus avec des cils plus beaux que ceux de Scarlett Johansson (papa, il l'adore, Scarlett). Alors, comme aujourd'hui je n'arrive plus à rigoler, ni à parler, ni à manger par la bouche, ni à voir, je leur fais des milliers de clins d'œil. Maman dit toujours qu'on voit la beauté de mon âme à travers mes yeux. Qu'est-ce qu'elle est poète maman, tu ne trouves pas ?

Aujourd'hui, donc, j'ai 26 mois. Tu as compris maintenant pourquoi chez nous, on compte les mois ?

Papa, maman et les trois grands ont aussi eu de la chance : ils ont tous les cinq reçu plein de pouvoirs magiques pour m'offrir une vie de rêve. Comme toi, Marie, je réalise que plus c'est difficile, plus on reçoit de pouvoirs magiques. Alors, je profite de milliers de bisounes par jour (on dit bisounes chez nous), entre mes séances de muscu avec le kiné. Et surtout, je sens que tout le monde m'aime et que mon arrivée a été un cadeau, pour que notre famille grandisse en amour et en simplicité. Papa dit même qu'« on a de la chance de vivre la radicalité » ! Il est complètement fou ! Ils ont juste compris que, comme mon homonyme le roi Mage, je suivais mon étoile, inexorablement. Et même si mon voyage sera moins long que le sien, ce que je vis avec ma famille est du coup tellement dense, tellement intense, que ça équilibre, en quelque sorte. Disons que ça compense, quoi !

Le seul problème, c'est que je sens bien que je vais monter au Ciel avant eux, et ça m'embête un peu parce que normalement, ça aurait dû être à eux de me précéder un jour dans les nuages et de m'y attendre à la cool. Du coup, pour compenser cette petite anomalie, je fais plein d'efforts chaque jour pour qu'ils soient fiers de moi. Je me bagarre tous les jours, pour tousser, bien déglutir, bien respirer, ne pas attraper de rhume ou de microbes, bien dormir. Et je crois que ça fonctionne. Ils me regardent toujours avec un grand sourire, même si je sens aussi que quelques larmes tombent parfois de leurs yeux. Des chochottes, je te dis !

Mais de toute façon, je suis absolument certain qu'ils savent qu'un jour, tout là-haut, on sera réunis tous les six. Sans maladie, ni handicap. Pour toujours.

On ne va pas attendre cette date hypothétique pour se rencontrer en vrai, Marie. On se chope bientôt, comme convenu (en tout bien tout honneur bien sûr). On laisse nos vieux organiser le truc entre grands. En attendant, voili-voilou, tu sais tout. Toute la famille t'embrasse très fort. Ah oui, et aussi, papa et maman aimeraient bien rencontrer d'autres familles qui ont des enfants comme moi ! Alors, si tu en croises sur ta page, tu m'envoies un e-mail, hein ? Je t'embrasse et te remercie infiniment de leur avoir permis de raconter mon histoire.

Gaspard (sous la dictée de mon papa Benoît, et grâce à l'inspiration de ma maman Marie-Axelle)

https://standforlife.org/

Lorsque j'ai découvert que j'étais enceinte, mon copain m'a dit qu'il ne voulait pas le bébé. Je ne voulais pas avorter. A 14 semaines de grossesse, une échographie a révélé que notre bébé avait une gastroschisis, son bowel était en dehors de son corps. C'était une grande malformation et j'étais poussée de toutes parts à avorter. Je me sens honteuse lorsque je me rappelle que j'ai alors planifié un rendez-vous pour avorter. Mais dès que le rendez-vous était pris, j'étais remplie de douleur inexplicable. J'ai annulé le rendez-vous et j'ai été rendre visite à un pédiatre chirurgien en consultation prénatale. Il m'a dit qu'une des choses les plus tristes, c'est quand il apprend qu'une famille avorte à cause d'une gastroschisis, parce que c'est réparable et que les enfants vivent des vies tout à fait normales. Quelques semaines plus tard, mon copain m'a quitté et j'étais seule. Ma famille habite loin et je me demandais si j'avais pris la bonne décision. Mon fils a maintenant 15 mois et il est beau, en bonne santé, heureux et très actif. Il n'a aucun problème de santé. J'ai honte lorsque je me dis que j'ai un jour pensé à l'avorter. J'ai un amour inconditionnel pour mon enfant, et je ne peux m'imaginer vivre sans lui.—AW

Viva la Vida !

2 Mois 1 Chanson

I used to rule the world
Seas would rise when I gave the word
Now in the morning I sleep alone
Sweep the streets I used to own

I used to roll the dice
Feel the fear in my enemy's eyes
Listened as the crowd would sing
Now the old king is dead long live the king
One minute I held the key
Next the walls were closed on me
And I discovered that my castles stand
Upon pillars of salt and pillars of sand

I hear Jerusalem bells a-ringing
Roman cavalry choirs are singing
Be my mirror, my sword and shield
Missionaries in a foreign field
For some reason I can't explain
Once you'd gone there was never
Never an honest word
And that was when I ruled the world

It was a wicked and wild wind
Blew down the doors to let me in
Shattered windows and the sound of drums
People couldn't believe what I'd become
Revolutionaries wait
For my head on a silver plate
Just a puppet on a lonely string
Oh who would ever want to be king?

I hear Jerusalem bells a-ringing
Roman cavalry choirs are singing
Be my mirror, my sword and shield
My missionaries in a foreign field
For some reason I can't explain
I know St Peter won't call my name
Never an honest word
But that was when I ruled the world (2x)

Viva la Vida !

Le titre de la chanson a eu pour moi un effet très enthousiasmant : Vive la vie ! Il n'en demeure pas moins que la noirceur du reste des paroles a de quoi déconcerter. Contrairement à toutes les règles, j'ai voulu interpréter la chanson en fonction du titre, de façon optimiste, interprétation que je vous livre ici.

Le narrateur commence fort : « I used to rule de world ». « J'avais l'habitude de diriger le monde ». Le mystérieux souverain qui se livre ici avait le monde à ses pieds. C'était son affaire, son métier. Même les mers étaient sous son emprise.

Mais très vite, le ton change : le temps a filé, ponctué par les cloches de Jérusalem. Les choeurs romains (l'occupant ?) l'attestent : l'ancien souverain est seul, désormais. Il balaie les rues des villes qu'il possédait naguère. Il a perdu tout son pouvoir. Alors que tout semblait clair et solide, tout se désagrège. Comment ne pas entendre en écho « Tu es poussière et tu retourneras en poussière ? » « Vanité des vanités, tout n'est que vanité », « Memento Mori ». La sagesse aurait pu être utile au roi déchu, car on devine très vite que durant son règne, rien de bon n'a été accompli.

La vie a passé. La mort approche. « L'étape suivante » se profile : le Jugement Dernier. A grand pouvoir, grandes responsabilités, et l'heure arrive où il faudra rendre des comptes. Le roi de Coldplay semble convaincu qu'il ne sera pas parmi les élus. « Jamais un mot honnête » quand il dirigeait le monde. Lâcheté, coupable aveuglement, « raison que je ne peux expliquer » ? « Je sais que Saint Pierre n'appellera pas mon nom. »

Si vous cherchez une explication à ce texte énigmatique, celle que vous propose Wikipedia est sans doute trop plate : il serait fait référence à Louis XVI. Je préfère voir dans l'histoire de ce souverain désabusé une image de l'impasse dans laquelle nous pourrions aboutir en suivant le même chemin que lui. Et une invitation à choisir résolument une autre voie.

S'il est vrai que le vent mauvais et sauvage veut nous pousser où l'on ne voudrait pas vraiment aller, pourquoi n'avons-nous pas la discipline de faire ce qui est bon ? Que dirons-nous à notre Jugement dernier ? Je ne savais pas ? Coldplay le rappelle : nous avions Rome et Jérusalem, les missionnaires, ... Comme le héros de Coldplay, nous devons nous souvenir que tout pouvoir qui puisse nous être donné nous sera retiré. Il est donc indispensable de réfléchir à comment utiliser ces dons. Que dirons-nous quand des comptes nous seront demandés ?

« Sois mon miroir, mon épée et mon bouclier ». Nous sommes faits pour rendre compte à la Vérité. Nous devons la défendre. Nous devons l'aimer et en vivre. Rien de moins que cela. Même Colplay abonde en mon sens : Le titre de la « face B » de Viva la Vida est « Death Will Never Conquer » (La Mort ne régnera jamais »).

Anne-Chantal

Retrouvez toutes les archives de la rubrique « 2 mois, 1 chanson » en ligne sur notre site jeunespourlavie.org (via la rubrique « Périodique »)